

6 mars 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

## Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Le Figaro" du 6 mars 2008, notamment sur le bilan des réformes engagées depuis le début de sa présidence, à la veille des élections municipales.

Q - Nous sommes à trois jours du 1er tour des municipales, qu'en attendez-vous ?

R - Les Français vont choisir ceux qui gèrent leur ville et il est bien qu'ils le fassent en pensant d'abord à cette mission. Mais je sais que ce scrutin aura aussi une signification politique que j'entendrai et dont je tiendrai compte. A ce titre, je souhaite que ceux qui veulent que le changement continue se mobilisent et fassent le choix du candidat qui porte cette stratégie du changement. Je suis élu pour 5 ans. Chaque année il y aura des élections. Mon devoir est d'envisager les choses dans la durée, avec du recul, du sang froid. Je n'ai pas l'intention de rythmer mon quinquennat en fonction des scrutins locaux, régionaux ou européens qui nous attendent. J'ai un cap, je tiendrai ce cap. Le cap c'est réhabiliter le travail pour donner à chacun la chance de vivre de son activité, assurer l'autorité de l'Etat pour protéger les plus faibles, bâtir une justice qui protège les victimes, reconstruire des universités fortes qui soient les meilleures au monde, revenir à une école primaire où l'on enseigne à lire, écrire et compter pour mettre un terme à l'échec scolaire. Ma mission est de faire en sorte que toutes les réformes qui n'ont pas été engagées en France depuis tant d'années soient conduites à leur terme. Mon rendez-vous est clair: c'est la fin du quinquennat, et les résultats concrets que les Français en attendent à juste titre. En tout état de cause, pour moi, comme pour tous les Français, le changement est une ardente obligation.

Q - Entendez-vous réformer au même rythme, quel que soit le résultat des élections ?

R - Je dis à tous ceux qui m'ont fait confiance que je mènerai cette politique du changement avec la même force, la même envie, le même volontarisme tout au long des quatre prochaines années.

Q - Allez-vous poursuivre l'ouverture ?

R - Le devoir d'un Président de la République est de rassembler, de refuser toute forme de sectarisme. La France a grand besoin de tolérance. J'ai souhaité associer tous les talents à notre action au service de la France. Nous avons clairement gagné les élections présidentielles et législatives. J'ai cependant voulu travailler aussi avec ceux qui n'avaient pas voté pour moi. Je ne le regrette pas. Je dois rassembler.

Q - Ne croyez-vous pas que vos électeurs désirent aussi une ouverture à droite et pas seulement à gauche ?

R - L'ouverture est d'abord un état d'esprit. Cependant quand nous proposons des quotas pour l'immigration avec une obligation de résultats quant aux reconduites à la frontière, n'est-ce pas une politique voulue par les Français ? La rétention de sûreté, cette nouveauté dans l'univers juridique français, ou la condamnation des multirécidivistes à des peines plancher -il y a déjà près de 4 000 décisions rendues- ne sont-elles pas des politiques qui rompent avec tant d'années de laxisme ? Quand nous nous réconcilions avec les Américains, n'est-ce pas un changement bienvenu et peut-on penser une minute que le contrat qu'a gagné magnifiquement EADS pour les avions ravitailleurs aurait été signé dans le climat de tension qu'on a connu entre les Américains

et les Français ? Quand la France porte l'idée du traité simplifié et contribue à sortir l'Europe de la crise, n'est-ce pas une politique qui satisfait les plus européens et donc le centre ? Nous faisons après l'élection ce que nous avons promis avant. C'est une question de respect, de crédibilité et même de morale.

Q - Comment expliquez-vous votre baisse dans les sondages ?

R - Pendant six ans, j'ai connu des sondages à leur zénith. Et mes adversaires expliquaient que cela ne signifiait rien. Aujourd'hui, après deux mois de baisse, les mêmes expliquent que la situation est très grave. Bien sûr, les bons sondages facilitent les réformes, et les mauvais les compliquent, mais cela ne change pas mon cap. Je travaille à la modernisation de la France sans me laisser distraire par les péripéties même si je me dois d'être attentif à tout, y compris à l'humeur du moment.

Q - Que répondez-vous à ceux qui attribuent votre baisse dans les sondages à votre nouveau style ?

R - On porte toujours sa propre part de responsabilités. J'aime l'engagement, j'aime prendre mes responsabilités, je suis quelqu'un qui ne triche pas, alors cela peut surprendre voire déranger parfois. Pour autant, le rôle du chef de l'Etat, c'est de garder une certaine distance par rapport au quotidien. Il n'a pas le droit de céder à l'agitation.

Q - Avez-vous commis des erreurs qui expliqueraient cette baisse dans les sondages ?

R - Qui serai-je si je ne reconnaissais pas mes erreurs ? On en commet, j'en ai commis. Je ne m'exonère de rien, mais je ne crois pas utile de commenter en permanence l'écume des choses ! Ce qui intéresse les Français est de savoir si le pouvoir d'achat va augmenter, si la sécurité va s'améliorer, si le chômage va baisser. Ce qui compte c'est que désormais un demi-million d'entreprises proposent à leurs salariés des heures supplémentaires défiscalisées. Nous étions un pays dans lequel on décourageait les gens de travailler. Nous sommes devenus un pays dans lequel on est de nouveau récompensés lorsqu'on travaille davantage. Je veux développer massivement l'intéressement et la participation pour que plus de salariés soient associés au partage des bénéfices. J'avais promis aux Français que ceux qui ont tiré sur la police à Villiers Le Bel seraient arrêtés, ils le sont. J'avais promis aux Français que les multirécidivistes seraient plus fortement condamnés, ils le sont. J'irai jusqu'au bout. Je veux que les criminels dangereux qui ont été condamnés avant l'adoption de la loi créant la rétention de sûreté ne puissent pas être rendus à la liberté s'ils sont toujours dangereux.

Q - Vous avez saisi le président de la Cour de Cassation après la décision du Conseil constitutionnel sur cette loi. Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent de vouloir contourner les Sages ?

R - Le Conseil constitutionnel dit ce qui est conforme à la Constitution ou pas. Il a validé la mesure de rétention, c'est capital. Mon devoir est de veiller à ce que des femmes, des petites filles, des petits garçons ne tombent pas dans les mains d'un violeur ou d'un pédophile qui a déjà été condamné et qu'on va libérer. C'est mon devoir de Président de la République de protéger les plus vulnérables. Le principe de précaution ne s'applique pas seulement à l'environnement. Par ailleurs, qu'il me soit permis de poser la question : pourquoi serait-il impossible de faire en France ce que font les autres pays européens ? Cela fait trop longtemps que l'on oublie les victimes. J'avais promis de les mettre au cœur de mon action et c'est ce que je fais.

Q - La popularité du premier ministre est-elle une cause de tension entre vous ?

R - Non. Je rappelle à ceux qui spéculent sur ce sujet qu'on ne change pas un Premier ministre en fonction des sondages. Le président de la République doit choisir le meilleur pour mettre en œuvre sa politique. C'est le choix que j'ai fait avec François Fillon.

Q - Y aura-t-il un remaniement après les municipales ?

R - Je voudrais mettre un terme à cette maladie française qui consiste à changer de ministres tous les 6 mois. Cela donne le tournis et une grande impression de légèreté. Alors que les Anglais ont gardé Gordon Brown 10 ans au ministère des Finances, nous avons connu huit ministres à Bercy sur la même période ! Durant mon quinquennat il y aura d'autres rendez-vous et d'autres occasions pour marquer un changement politique. Le lendemain de la présidence française de

L'Union européenne sera certainement un rendez-vous important. J'ajoute qu'il me paraît peu indiqué de renouveler en profondeur le gouvernement avant la présidence française de l'Union. Les ministres doivent avoir la pleine maîtrise de leurs dossiers.

Q - Vos conseillers et le premier d'entre eux, Claude Guéant, vont-ils continuer à s'exprimer publiquement ?

R - Qu'il y ait eu quelques erreurs, c'est certain. Je note qu'elles n'ont pas été commises par Claude Guéant. Il a toute ma confiance et mon amitié.

Q - Etes-vous satisfait de l'UMP ? Voulez-vous lui insuffler un nouveau dynamisme ?

R - L'UMP est devenue la première formation politique de France. Elle doit s'adapter à un nouveau contexte, ce n'est pas facile. Je souhaite qu'elle reste une force de débat, qu'elle promeuve de nouveaux talents. Après Rama Yade ou Rachida Dati, une nouvelle génération doit émerger. J'ai besoin du dévouement et de l'amitié de ces centaines de milliers de militants qui ont tout fait pour que la pensée unique ne triomphe pas et que le changement qu'ils ont voulu soit mis en oeuvre.

Q - Les parlementaires UMP se plaignent de ne pas être suffisamment consultés...

R - Il faut que nous les associions davantage. Ils sont un soutien indispensable pour mettre en oeuvre la politique voulue par les Français. Ils sont la force du changement.

Q - Le rapport Attali a contrarié les élus, comptez-vous le mettre en oeuvre intégralement ?

R - Je sais qu'il a pu choquer certains, qu'il y a eu des maladresses de communication. Mais je compte retenir nombre de ses suggestions. Concernant les taxis, nous devons créer, notamment à Paris, des licences nouvelles afin que nous ne soyons pas la seule capitale au monde où l'on ne puisse trouver facilement un taxi. Ceci dit, il est hors de question de spolier ceux qui sont en activité.

Q - Avez-vous l'intention d'aménager la loi de 1905 ?

R - Non. Il peut y avoir telle ou telle modification technique sur le statut fiscal de telle ou telle association. J'ai dit ce que j'avais à dire sur le sujet : je suis de ceux qui pensent que la question spirituelle est essentielle mais je dois veiller à ne ranimer aucune nouvelle guerre dont la France n'a vraiment pas besoin.

Q - Votre projet sur la Shoah est-il abandonné ?

R - Non. Xavier Darcos a mis en place une commission qui rendra ses conclusions dans deux mois. Ma conviction au moment où les survivants vont disparaître et que l'antisémitisme et le racisme ont été sous-estimés en France pendant longtemps, est qu'il est très important de transmettre cette mémoire.

Q - Etes-vous satisfait de la réforme de la carte judiciaire ?

R - Depuis cinquante ans rien n'avait été décidé. Rachida Dati l'a fait. La justice de proximité, ce n'est pas un tribunal à quelques kilomètres de chez soi. C'est obtenir rapidement une décision de la justice, étayée par des motifs clairs et compréhensibles par tous. Je considère que le Garde des Sceaux est l'un des ministres les plus courageux. Elle a conduit la réforme de la carte judiciaire là où nombre de ses prédécesseurs avaient renoncé. Elle a mis en place les peines planchers quand tous les spécialistes disaient que c'était impossible.

Q - Quand la réforme des Institutions va-t-elle voir le jour ?

R - Le Parlement sera saisi après les municipales. Cette réforme renforcera le rôle et les prérogatives du Parlement. Cela passe notamment par une meilleure maîtrise de son ordre du jour. Le pouvoir de nomination du Président de la République sera encadré afin qu'il n'y ait aucune nomination de connivence ou de complaisance. Les nominations devront être précédées d'auditions garantissant le choix des meilleurs. Je veux aussi que le Parlement puisse se prononcer sur l'engagement des troupes françaises à l'extérieur ou sur la politique étrangère de la France. Je souhaite enfin proposer une réforme du Conseil économique et social pour qu'il s'ouvre aux ONG et aux associations de jeunes qui en sont de façon incompréhensible aujourd'hui totalement absentes.

Q - Souhaitez-vous toujours que le président puisse s'exprimer devant le Parlement ?

R - Il me paraît curieux que le Parlement français puisse inviter tous les chefs d'Etat à s'exprimer devant lui, sauf le président de la République française. Et que ce dernier puisse s'exprimer

devant lui, sauf le président de la République française. Et que ce dernier puisse s'exprimer devant tous les Parlements, sauf le sien.

Q - Votre fils, Jean Sarkozy, est candidat aux cantonales à Neuilly. Ne craignez-vous pas les accusations de népotisme ?

R - Le népotisme, c'est la nomination, pas l'élection. Mon fils souhaite simplement pouvoir tenter sa chance comme les autres. Je respecte sa liberté, je trouve qu'il mène sa campagne avec beaucoup de courage. C'est un jeune homme qui ne plie pas dans la tempête. Il a du tempérament. Si son bonheur est de faire de la politique j'en suis heureux. Je suis fier de lui.

Q - Peut-on être président de la République et être heureux ?

R - Il se trouve que je le suis.

Q - Pendant la campagne, vous aviez dit qu'être président de la République c'était renoncer au bonheur...

R - Eh bien, il a dû se passer quelque chose de nouveau ...

Q - Le climat économique international s'est beaucoup détérioré depuis votre élection. Cela vous amène-t-il à changer de stratégie ?

R - Cela rend un peu plus difficile ma tâche mais cela ne la change pas. Je n'ai jamais pensé que les problèmes de l'économie française venaient d'abord de l'extérieur. Ils viennent d'abord de nous-mêmes. Ce n'est pas la faute des subprimes s'il faut alléger le carcan des 35 h. Ce n'est pas la faute des déficits américains si les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques sont trop élevés en France. Ce n'est pas la faute de la crise du système bancaire si notre droit du travail dissuade les chefs d'entreprise de recruter. Ce n'est pas la faute des Chinois si notre marché du travail ne fonctionne pas bien. C'est pour cela que nous avons réalisé la fusion ANPE-UNEDIC pour offrir aux demandeurs d'emploi un guichet unique et mieux les accompagner dans leurs recherches. C'est pour cela que j'ai souhaité et encouragé la négociation entre partenaires sociaux qui a abouti en janvier à un accord historique sur le fonctionnement du marché du travail. C'est pour cela que je souhaite aussi que le refus de deux offres d'emploi acceptables conduise à la réduction des allocations voire à leur suppression. Le contexte international devrait même nous encourager à accélérer les réformes. Si demain il y avait 10 % de croissance aux Etats-Unis, il faudrait malgré tout aménager notre droit du travail et notre fiscalité.

Q - Vous avez annoncé que les allègements de charges se feraient sous certaines conditions. Qu'entendez-vous par là ?

R - Les 35 heures ont nui considérablement aux évolutions salariales dans notre pays. C'est la raison pour laquelle les allègements de charges seront conditionnés à de réelles discussions dans les branches et dans les entreprises. Toutes les entreprises ne peuvent pas accorder des hausses de salaire. Mais quand je vois certains groupes aligner des milliards d'euros de bénéfices, je m'en réjouis mais je me dis qu'il est juste que leurs salariés en reçoivent une partie.

Q - Vous aviez promis d'être le président du pouvoir d'achat. Quelles solutions proposez-vous en 2008 pour répondre aux attentes des Français ?

R - Les hausses de salaire ne se décrètent pas. La stratégie qui consiste à augmenter sans fin le smic n'est pas la bonne. Le smic n'est perçu que par 17 % des salariés. Si vous augmentez le Smic, vous laissez de côté 83 % des salariés. En revanche, je crois en l'intéressement. Un texte de loi proposera en juin des incitations fiscales pour encourager les entreprises à généraliser ce système, notamment celles de moins de 50 salariés. A cela s'ajoutent les heures supplémentaires exonérées de charges et d'impôts sur le revenu. Les salariés de 37 % des entreprises françaises ont vu leur fiche de paie augmenter à ce titre. C'est considérable. Et depuis quelques jours les rachats de RTT sont possibles. De même, les réserves de participation peuvent être libérées. En matière de niveau de vie, jamais aucun gouvernement n'a fait autant. L'élévation du niveau de vie des Français, de tous les Français, est un objectif central de ma politique.

Q - Favoriser la concurrence entre les grandes surfaces, n'est-ce pas une autre piste ?

R - C'est effectivement le bon choix. Il faut renforcer la concurrence entre les grandes surfaces et il faut renforcer la concurrence dans les négociations entre les producteurs et les distributeurs. J'ajoute que ce faisant, il faudra préserver aussi les agriculteurs et les petits producteurs. Ce qui se passe en matière de prix n'est pas normal, c'est même parfois choquant. Des augmentations

de tarifs ont été exagérées et d'autres anticipées. Quand je vois que le prix du jambon a parfois grimpé de 40 % alors que le prix payé aux producteurs de porcs diminue, je dis que quelque chose ne va pas. Il est vrai que l'appréciation de l'euro n'a rien facilité, pas plus que le renchérissement des matières premières, mais ce ne sont pas des raisons suffisantes.

Q - Laurence Parisot a lancé une opération mains propres contre l'UIMM. La soutenez-vous ?

R - C'est une affaire interne du Medef. De surcroît, il y a une procédure judiciaire qui suit son cours. Cela dit je comprends la position de Laurence Parisot. Elle souhaite que les chefs d'entreprise donnent une bonne image. La France en a besoin.

Q - Ce ne serait pas plus simple qu'il y ait une seule organisation ?

R - Vous posez le problème de la représentativité des organisations professionnelles. Les partenaires sociaux sont en train d'en discuter entre eux à la demande du gouvernement. S'ils n'aboutissent pas fin mars à un accord, le gouvernement traitera lui-même la question, naturellement en concertation avec les intéressés. Il est bien évident qu'on ne peut pas laisser inchangés des critères et des règles qui datent de l'après-guerre. Nous changerons cela aussi dans l'année 2008.

Q - Seriez vous hostile par principe à la prise de contrôle de la Société Générale par une banque étrangère ?

R - Je ne suis pas protectionniste. Mais il n'est pas possible que les pouvoirs publics ne soient pas vigilants quand un grand acteur bancaire français est menacé. J'ai lu qu'un ancien ministre des finances disait qu'il se méfiait de l'ingérence de l'Etat : il a raison mais je n'ai toujours pas digéré la disparition de Pechiney. Sans que le ministre des finances de l'époque ne lève un petit doigt, Pechiney est devenu Alcan. Et Alcan n'existe plus. Je préfère la stratégie volontariste qui nous a permis de sauver Alstom, de créer Suez Gaz de France ou de fusionner Sanofi Aventis.

Q - Maintiendrez-vous cette année le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ?

R - Oui, nous le ferons. En trente ans, pas un seul gouvernement n'a remis en cause plus de 10 000 postes de fonctionnaires. Nous n'avons pas remplacé 22 000 départs ! Si nous avions voulu tenir l'engagement du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, nous aurions dû supprimer 36 000 postes dès 2007. Or je n'ai pris mes fonctions qu'en mai. Cela aurait été trop brutal. Chacun doit comprendre qu'il n'y a pas d'alternative en France à la réduction des dépenses publiques.

Q - Va-t-on passer à 41 ans de cotisation, cette année ?

R - La loi Fillon votée en 2003 prévoit qu'on passe à 41 ans sauf décision contraire fondée sur des éléments nouveaux. Nous verrons s'il y a des éléments nouveaux. Nous en discuterons avec les partenaires sociaux.

Q - Préparez-vous, comme l'affirme la gauche, un plan de rigueur pour le lendemain des municipales ?

R - Non. Je ne crois pas aux plans de rigueur. Ils ne mènent à rien. C'est la réforme qui amènera les économies et ce sont les économies et la croissance qui amèneront la réduction des déficits.

Q - La suppression de la publicité sur les télévisions publiques va-t-elle entraîner de nouvelles taxes ?

R - Je veux une télévision publique de qualité. Elle doit être dégagée de la tyrannie de l'audience quart d'heure par quart d'heure. Je ne souhaite pas créer une nouvelle taxe générale. Mais il y a des pistes de réflexion. Par exemple, les télévisions privées vont bénéficier de recettes publicitaires nouvelles. Il n'est pas anormal qu'on leur demande de contribuer au financement de la télévision publique. En revanche, la radio et la presse écrite ne seront pas mises à contribution.

Q - Quelle initiative comptez-vous prendre à propos d'Ingrid Betancourt ?

R - Je n'ai cessé de prendre des initiatives depuis neuf mois. Pendant cinq ans, l'affaire Betancourt n'a pas avancé d'un centimètre. Depuis que je suis à l'Elysée, nous avons la preuve qu'Ingrid, dont nous étions sans nouvelles, est en vie. Par ailleurs, six otages ont été libérés. Je prends une autre initiative aujourd'hui en m'adressant à Canal RCN, la première chaîne privée colombienne. Je veux dire aux Farc : "Continuez dans la stratégie de la libération humanitaire, ne

commettez pas l'irréparable, Ingrid est en danger de mort."

Q - Comptez-vous vous rendre en Colombie rapidement ?

R - S'il le faut, j'irai. Il y a un petit nombre de gens sur lesquels repose le destin, et notamment M. Marulanda, chef des Farc. C'est à lui de savoir ce qu'il veut aux yeux du monde entier : apparaître comme un assassin ou comme quelqu'un qui aura eu le courage de faire un geste humanitaire.

Q - On a beaucoup commenté vos désaccords avec la chancelière allemande, Angela Merkel. Avez-vous tourné cette page ?

R - En neuf mois, nous avons fait deux choses très importantes. Nous avons uni nos forces pour faire sortir des limbes le Traité européen simplifié, et nous avons trouvé une nouvelle gouvernance pour EADS. Lundi, à Hanovre, nous avons trouvé un compromis sur l'Union pour la Méditerranée. Il est fondamental de créer l'Union pour la Méditerranée pour que la rive du nord et la rive du sud construisent un pôle de stabilité. Nous travaillons main dans la main.

Q - Quel accord avez-vous trouvé sur ce dossier ?

R - Angela voulait que tous les pays européens puissent participer à l'Union dans le cadre du processus de Barcelone. Et moi je considérais que ce processus, créé en 1995, était enlisé et qu'il fallait créer un vrai partenariat avec les pays du Sud. Nous nous sommes mis d'accord pour créer l'Union pour la Méditerranée. Tous les pays membres de l'Union européenne et tous les pays riverains de la Méditerranée pourront y participer.

L'Union pour la Méditerranée sera coprésidée par un président de la rive du nord et un président de la rive du sud. Une structure de direction, légère et opérationnelle, donnera corps à ce partenariat. Ne pourront présider que les pays qui sont riverains de la Méditerranée. Il y aura une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement tous les deux ans, les décisions seront prises ensemble. Tous les pays membres de l'Union pourront participer au processus. Le 13 juillet, à Paris, il y aura un sommet des pays européens et des pays de la Méditerranée.

Q - L'entente franco-allemande est donc toujours le moteur de l'Union européenne ?

R - Quand le général de Gaulle et Konrad Adenauer se mettaient d'accord, toute l'Europe était d'accord. D'une certaine façon, quand Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt se mettaient d'accord, toute l'Europe suivait. Mais nous ne sommes plus dans cette Europe-là. La France et l'Allemagne doivent toujours se mettre d'accord, mais en concertation avec tous les partenaires. Quand Angela et moi, nous nous mettons d'accord sur le Traité simplifié, cela est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Pendant les six mois de la Présidence française de l'Union européenne, au-delà de la nécessaire entente franco-allemande, j'ai bien l'intention de travailler étroitement avec tous les pays membres et toutes les institutions européennes. Mon objectif n'est pas d'en faire un succès seulement pour la France mais pour l'Europe.